



Septembre

Objet : La brigade scolaire, un beau défi

La route vers l'école est parfois semée d'embûches pour les élèves du primaire; leur spontanéité et leur insouciance les rendent souvent vulnérables. Apprendre à se comporter prudemment en respectant les consignes s'avère donc crucial pour leur sécurité et leur bien-être, et cet apprentissage peut être facilité si un élève joue le rôle de modèle à suivre. Voilà pourquoi nous avons choisi d'instaurer le programme des brigadiers scolaires à notre école.

Le programme de brigade scolaire implique les jeunes dans diverses tâches ayant pour but de favoriser la sécurité aux abords de l'école. Depuis sa création en 1929, il a permis à des milliers de jeunes partout au Québec de connaître et d'observer les règles de sécurité, en plus d'acquérir le sens des responsabilités. Il s'agit d'un programme structuré qui prévoit un encadrement adéquat. En effet, dans un premier temps, le jeune brigadier reçoit une formation lui expliquant les règles de sécurité et son rôle de brigadier scolaire et, tout au long de son engagement, il sera suivi et soutenu dans ses fonctions par la brigadière en chef, Madame Suzanne Proulx ainsi que par la responsable de la brigade, Madame Brigitte Joannis.

Dès le début des classes, seront en poste :

- ✓ La brigade-marcheurs, c'est-à-dire, deux brigadiers postés à un point stratégique pour aider les marcheurs du village à bien se rendre à l'école et à la maison. Ces deux brigadiers seront en poste le matin et à la fin des classes. En collaboration avec la brigadière en chef, les deux brigadiers aideront les élèves-marcheurs à traverser les rues Vanier et Papineau en toute sécurité.
- ✓ La brigade-dineurs, c'est-à-dire, six brigadiers postés aux abords de la rue Desjardins pour aider les élèves à se rendre à la salle municipale où a lieu le diner. Ces brigadiers auront également le rôle d'aider les plus petits à se vêtir et dévêtir pendant l'hiver.



Notre mission, en tant que brigade, consiste à inciter les élèves au respect des consignes et à la prudence dans les rues de notre quartier.

Tous nos brigadiers doivent démontrer qu'ils possèdent les critères suivants :

- Le sens des responsabilités
- La connaissance des règles de sécurité
- La ponctualité
- L'assiduité
- L'esprit d'équipe
- La politesse
- Le respect des autres

Ils doivent également :

- Être à chaque jour à leur poste à l'heure convenue
- Porter leur bandoulière correctement et s'habiller en conséquence de la température
- Assurer la sécurité des élèves
- Respecter les autres (incluant, les adultes, ses collègues et tous les élèves)
- Adopter une conduite exemplaire en tout temps, autant en classe, sur la cour d'école ainsi que lors de son mandat de brigadier

Cette participation exige de nos brigadiers, un engagement constant tout au long de l'année. Nous les remercions à l'avance de leur belle implication.

Annie Larocque
Directrice